



Commune de Vourey

COMMUNE DE VOUREY - MAIRIE  
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE  
38210 VOUREY

TEL. 04 76 07 05 19

[www.commune-vourey.fr](http://www.commune-vourey.fr)

DEPARTEMENT DE L'ISERE

ARRETE DE POLICE PORTANT  
REGLEMENTATION DE LA  
CIRCULATION

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUREY

VU le code de la route

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la voirie routière ;

VU la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983

VU le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

**Considérant** qu'il relève de l'autorité municipale de prescrire des mesures pour prévenir les atteintes à la sécurité publique,

**Considérant** qu'il est nécessaire pour des raisons de sécurité d'interdire l'accès des parcelles n° AB 333 et 335.

#### ARRETE 2025 – 028

##### **Article 1 :**

A compter de la signature du présent arrêté, l'accès des bois des parcelles n° AB 333 et 335 sont interdites du Lundi 5 mai 2025 au Jeudi 31 juillet 2025.

##### **Article 2 :**

Cette interdiction ne s'applique pas aux services de secours, aux services techniques de la commune dont l'intervention pourrait être nécessaire pour porter secours et sécuriser le site, ainsi qu'à l'entreprise MDF 38.

##### **Article 3 :**

Les infractions aux présentes dispositions seront constatées pour des procès-verbaux, et réprimées conformément aux lois et règlements en vigueur.

##### **Article 4 :**

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Grenoble, dans les deux mois suivant la dernière des formalités de publicité.

##### **Article 5 :**

Le présent arrêté est inscrit au Registre des Actes Administratifs de la mairie.

Fait à Vourey, le 17/04/2025  
Fabienne BLACHOT-MINASSIAN, Maire